

Marloie, le 1^{er} juin 2017



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR Mont-Gauthier, le 30 mai 2017

Présents :

- Christophe DAVIN (Président), Jean-Pol LEJEUNE, Albert MANIQUET, Rudy THERASSE, Françoise LEBEAU, Natasza BONNET, Joseph BRISBOIS, Eric JEANBAPTISTE, Myriam GATEZ, Etienne GRIFFE, Charlotte DE HENEAU, Françoise GUYOT, Nicole MARTIN, Gwenaël DELAITE, Alain HENRARD, Jean-Paul MARSIGNY, Alain HUBERT, Roxane VERDEUR, Gerda KERRINCKX, Louis MELIGNON et May DUBOIS, membres de la CLDR ;
- Annick LOUIS, future membre de la CLDR (en remplacement de P. CORBEEL, démissionnaire) ;
- Amélie BOUCHE, Alain PETIT, Siegrid JANS, Stéphanie DESSY, personnes ressources invitées ;
- Catalin TURLICA et Jean-Philippe HAMAL, bureau Aménagement sc, auteur du PCDR ;
- Séverine SCHONNE et Alain JACQUET, Fondation rurale de Wallonie.

Excusés :

- Jean-Yves ANTOINE, Corine MULLENS (Vice-Présidente), Thierry LAVIS, Florence DE CRAWHEZ, Marie-Rose DIEUDONNÉ, Claude HAYET et Anne-Françoise LOOP, membres de la CLDR ;
- Isabelle HALIN, agent relais à l'administration communale.

Monsieur Christophe DAVIN, Président, accueille les participants et leur souhaite la bienvenue dans les locaux de la balle pelote à Mont-Gauthier.

Fidèle à son habitude, le Président brosse le portrait du village qui accueille la réunion de ce soir :
« *De par sa position en crête et à tous vents, Mont-Gauthier se dit en wallon Malautchê (qui signifierait littéralement « mal sur le tige » ou mal situé sur la colline). Mont-Gauthier s'appelait en 1139 Mons Walcheri ou Mont Walhery du nom du chevalier qui détenait une avouerie de la Principauté de Liège. Des fouilles en 1856 ont mis à jour un cimetière gallo-romain du 1er siècle.*

Mont-Gauthier est un village linéaire typique étiré sur 3 km le long de la route Givet à Barvaux. On est sur le tige entre Condroz et Famenne à 320 m d'altitude.

Jusque dans les années 60, l'activité y était rurale et locale, l'été dans les champs, l'hiver dans les bois. Aujourd'hui Mont-Gauthier compte quatre grandes exploitations agricoles et une scierie, avec un projet d'extension. Le club local de balle-pelote assure une activité sportive très suivie avec plusieurs équipes de joueurs et le grand prix Guy Mullens du 4 au 8 juillet ! ».

(Source : <http://www.rochefort.be/commune/a-propos-de-rochefort/les-villages/mont-gauthier>).

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Les participants ont reçu le compte-rendu de la réunion de CLDR du 9 mai 2017 et ont pu en prendre connaissance. Chacun est invité à faire part de ses remarques.

Le compte-rendu est approuvé sans modification et sera mis en ligne sur le site www.rochefort-odr.info.

2. VALIDATION DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX – RENCONTRE AVEC DES PERSONNES RESSOURCES

Rappel du contexte

Lors de la réunion de CLDR d'avril, les participants ont passé en revue le diagnostic partagé (atouts et faiblesses de la commune croisés avec l'avis des citoyens) ainsi que les enjeux de développement (tout ce qu'il « faut faire » pour un développement harmonieux du territoire de Rochefort). Ces documents - corrigés par l'auteur du PCDR (Bureau d'études Aménagement sc) et envoyés avec le compte-rendu - sont actuellement considérés comme base de travail.

Pour valider ces documents, cette réunion de la CLDR, comme la précédente, est ouverte à des personnes ressources qui connaissent bien le territoire et sont actives dans différentes thématiques.

L'objectif est aussi de préciser la stratégie et d'arriver ainsi à la définition d'objectifs de développement (« ce que l'on veut et peut faire... »).

Méthode de travail

Avec l'invitation à la réunion, chaque personne-ressource a reçu le diagnostic partagé et les enjeux de développement de Rochefort.

La réunion se structure en **3 temps** :

- a) Un premier tour de table permet à chaque personne-ressource de se présenter et d'expliquer les missions et objectifs de son service, son association...
- b) Dans un second tour de table, chaque personne-ressource fait part de ses avis et remarques sur le diagnostic et les enjeux, éventuellement propose des objectifs pour préciser ces enjeux. Les personnes-ressources sont invitées à s'exprimer dans leur cadre professionnel, mais aussi sur base de leur vécu à Rochefort.
- c) Enfin, une discussion libre permet aux personnes-ressources de réagir aux autres avis, de répondre aux questions de la CLDR...

Durant les deux tours de table, les membres de la CLDR peuvent noter leurs questions sur des post-it, pour alimenter la discussion de fin de réunion.

a) Premier temps : présentations

Après un bref tour de table, les membres de la CLDR écoutent se présenter les personnes-ressources.

- **Alain PETIT**, Directeur de la Maison du Tourisme et en charge du Géopark
Place Théo Lannoy, 2 à 5580 Han-sur-Lesse - 084 34 51 72 - info@valdelesse.be

Une Maison du Tourisme a pour objet l'accueil et l'information permanents des touristes et le soutien des activités touristiques de son ressort. La Maison du Tourisme du Val de Lesse regroupait les communes de Beauraing, Houyet et Rochefort. Suite à une refonte des Maisons du Tourisme en Wallonie (de 42 à 28 ou 29 structures), le territoire s'est étendu à Marche, Nassogne, Hotton et Durbuy, selon la logique du Géopark et du Pays de Famenne. La nouvelle Maison du Tourisme Famenne-Ardenne est reconnue par la Wallonie depuis quelques semaines et est en pleine réorganisation (passage de 2 à 9 personnes employées vu les fusions).

Un Géopark mondial UNESCO est un label décerné par l'UNESCO à un espace territorial qui présente et valorise un héritage géologique d'importance internationale. Il vise le développement durable d'une région. L'UNESCO favorise en cela la réappropriation du patrimoine naturel et culturel par les habitants ; 127 Géoparks sont reconnus dans le monde. A l'initiative de scientifiques, un dossier de reconnaissance, « Calestienne », a été déposé à l'UNESCO en 2014. Suite à la visite d'experts en août 2015, les porteurs du projet ont dû répondre à plusieurs remarques : création d'une asbl, engagement de personnel, choix d'un nom plus porteur, établissement d'un budget (47.000 € apportés par les communes, 88.000 € de subsides du Ministre COLLIN...), extension du territoire, promotion du concept (conférences, panneaux, site internet...).

Ainsi, le Géopark Famenne-Ardenne englobe les communes de Beauraing, Durbuy, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Tellin et Wellin. Il associe des scientifiques, des attractions, des Maisons du Tourisme... ; ce partenariat est un argument essentiel. Le nouveau dossier a été déposé à l'UNESCO en décembre 2016 ; il vient d'être accepté et une nouvelle visite d'experts est prévue début juillet 2017. L'espoir est d'obtenir la reconnaissance officielle en avril 2018 et de devenir ainsi le 1^{er} Géopark belge.

L'objectif est de diversifier la clientèle touristique, lui donner un caractère plus mondial. Dès maintenant des délégations internationales viennent découvrir la dynamique locale, les bonnes pratiques, la mise en œuvre du concept...

- **Siegrid JANS**, Premier Attaché spécifique, Responsable du service urbanisme, aménagement du territoire et environnement de la ville de Rochefort
Place Roi Albert 1er, 1 à 5580 Rochefort - 084 22 06 17 - siegrid.jans@rochefort.be

Le Service Urbanisme, Aménagement du Territoire et Environnement de la Ville de Rochefort compte quatre personnes et poursuit de nombreuses missions : traiter les demandes de permis (permis d'urbanisme, intégré, d'urbanisation, d'environnement...), recevoir les demandeurs et les conseiller, informer les notaires sur la situation des biens à vendre, travailler avec les auteurs de projets sur les dossiers communaux d'urbanisation... Les permis d'environnement sont un volet important et très variable, de la citerne de mazout jusqu'aux gros projets industriels ou agricoles. Le Service suit également l'opération de rénovation urbaine de Jemelle, la création des Plans Communaux d'Aménagement (PCA), la mise en œuvre des Zones d'Aménagement Communal Concerté, l'application du Schéma de Structure Communal... Une collaboration s'établit avec le Service « logement », notamment pour le respect des différentes normes dans les nouveaux logements.

Madame JANS assure aussi le secrétariat de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). Cette Commission est composée de représentants du Conseil communal et de citoyens. Elle se réunit de 6 à 8 fois par an, surtout pour aborder les dossiers avec des demandes de dérogations, mais aussi pour remettre un avis sur les projets les plus importants.

- **Amélie BOUCHE**, Agence de Développement Local (ADL)
Rue de Behogne, 2 à 5580 Rochefort - 084 / 374 190 - adl@rochefort.be

Depuis juin 1998, la Ville de Rochefort a mis en place une Agence de Développement Local (ADL) qui emploie deux personnes à temps plein. Créée à l'initiative de la Région Wallonne (agrément pour la période 2014 – 2020), la mission essentielle de ce service communal consiste à détecter les projets économiques, sociaux, culturels, qui répondent à des besoins à l'échelle locale. Son objectif principal est donc de renforcer le développement de la Ville de Rochefort par une coordination des projets générateurs d'emplois.

L'ADL assure en permanence l'accueil des porteurs de projets ; elle a un rôle de relai (vers le BEPN, l'UCM, la Maison de l'Emploi...) et instruit les demandes d'aides communales (soutien à l'installation, aide pour certaines surfaces commerciales). L'ADL peut aussi proposer la révision de ces primes pour qu'elles répondent encore mieux aux besoins. Elle organise également des conférences / formations avec différents partenaires.

L'ADL est active dans plusieurs domaines, dont :

- o La collaboration et le lien avec la commune au niveau du GEROCH (Groupement d'Entreprises Rochefortoises) et du Comité de commerçants.
- o Au niveau des circuits courts, le soutien de l'asbl RELAIS pour la mise en place des marchés du vendredi à l'ancienne école de Préhyr... avec l'objectif de créer un point de vente permanent des produits locaux.
- o Le déplacement des marchés publics à proximité de l'Hôtel de Ville, dès le 13 juin.
- o La constitution d'une farde reprenant toutes les entreprises rochefortoises du secteur de la construction, remise aux candidats bâtisseurs via le Service urbanisme de la Ville.
- o L'accompagnement des commerçants de Han-sur-Lesse pour les aider à s'adapter aux changements en cours (projets des Grottes, hôtel...).
- o La création de synergies avec les acteurs touristiques pour proposer des offres combinées.
- o Une réflexion sur une campagne de communication pour donner une image positive de Rochefort ainsi que sur l'amélioration de la signalétique et des entrées de la Ville.
- o Le suivi du dossier du Parc d'Activités Economiques, tant au niveau de son extension que de la valorisation de certains bâtiments.
- o ...

- **Gwenaël DELAITE**, Secrétaire de Natagora Famenne, membre de Colibris Famenne
gwenaeldelaite@hotmail.com

Natagora est une association qui a pour but de protéger la nature, en Wallonie et à Bruxelles. Il s'agit d'enrayer la dégradation de la biodiversité et de reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines. Les moyens de Natagora sont issus du soutien des autorités publiques, de partenariats avec des entreprises, de donateurs mais aussi des volontaires (17.000 membres).

Les activités sont organisées sur base de groupes thématiques (gestion de réserves, chauves-souris, hirondelles...) mais aussi sur base géographique (25 régionales). La régionale Famenne couvre les communes de Beauraing, Houyet, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Tellin et Wellin. Outre la gestion de réserves naturelles (dont plusieurs à Rochefort),

Natagora Famenne travaille principalement sur 3 axes : les vieux vergers, la protection des batraciens (plusieurs actions notamment en collaboration avec l'école de Villers-sur-Lesse) et « artisa... nature » l'artisanat naturel, comme la vannerie sauvage. Le LIFE « prairies bocagères » est un partenaire important qui agit sur certaines zones Natura 2000 en Famenne. Des actions variées permettent de sensibiliser un maximum de personnes à la nature : la nuit des chauves-souris, l'aube des oiseaux, une marche ADEPS... Natagora peut aussi collaborer avec les communes pour introduire des projets Biodibap (subvention pour favoriser la biodiversité dans les bâtiments publics). La régionale Famenne dispose de différents canaux de communication (bulletin de liaison envoyé par mail tous les 2 mois à environ 400 personnes, page Facebook, site internet avec un descriptif des réserves naturelles...)... et vend de la bière Natagorix (brasserie de la Lesse) et des vins de fruit et de fleurs !

Le mouvement Colibris a été initié en France et vise une société de demain plus respectueuse des gens et de l'environnement. Colibris Famenne est la première structure née en Belgique et fonctionne sur base de plusieurs groupes de travail :

- Terre-en-vue : l'objectif est de favoriser l'accès à la terre pour des agriculteurs qui veulent développer des pratiques respectueuses de l'environnement (la ferme MARION à Wavreille a bénéficié de cette aide).
- L'organisation de marchés fermiers, le 3^e samedi du mois. Le prochain marché (le 17 juin aux Basses, « Les légumes d'Emile et Camille ») sera complété d'un barbecue dont les bénéfices iront à « L'école des Petits Chemins », ouverte à Lessive depuis septembre 2016 et qui privilégie une pédagogie active.
- L'Oasis « Pense d'Erègne » : autonomie alimentaire et transform'action à Wavreille (asbl Pense à 2 Mains – Thibaut HALLOY). Concrètement, il s'agit de construire un atelier (en matériaux écologiques et de récupération) qui permettra entre autres un partage de savoir-faire pour donner la possibilité aux participants d'acquérir, d'améliorer et d'élargir leur autonomie alimentaire.
- Comité source Tridaine (en collaboration avec Natagora, les Naturalistes de la Haute-Lesse...) pour permettre une réflexion citoyenne et neutre sur ces enjeux.

- **Stéphanie DESSY**, Coordinatrice du Contrat de Rivière Lesse
Rue de Dewoin, 48 à 5580 Rochefort – 084 22 26 65 – info@crlesse.be

Le Contrat de Rivière regroupe tous les usagers de l'eau dans le but de maintenir ou de restaurer un bon état écologique de l'eau, par une gestion concertée, chacun dans le cadre de ses responsabilités. Créé en 2008, le Contrat de Rivière Lesse vise tout le bassin-versant de la Lesse et de ses affluents, soit 1900 km de cours d'eau. Il rassemble deux provinces, 19 communes (dont Rochefort), des administrations régionales et une bonne quarantaine d'acteurs locaux.

Sur base d'un inventaire réalisé le long des cours d'eau (entraves, déchets, espèces invasives, rejets...), le Contrat de Rivière élabore un programme d'actions sur 3 ans (le 3^e programme a été signé le 13 décembre 2016). Il s'agit ensuite de chercher des solutions en concertation avec tous les intervenants. L'équipe du Contrat de Rivière mène aussi des actions de sensibilisation avec différents partenaires (Be WaPP – Communes et rivières propres, activités dans les écoles dont les saumons en classe, stands lors d'événements, journées wallonnes de l'eau...) et assure la gestion de la lutte contre les plantes invasives (Berce du Caucase et Balsamine de l'Himalaya), notamment avec des bénévoles ou lors de journées d'entreprises... La communication du Contrat de Rivière est basée sur une newsletter mensuelle (une page, avec un agenda), un site internet (bientôt relooké), une page Facebook...

b) Second temps : avis sur le diagnostic et les enjeux

Au cours d'un second tour de table, les personnes-ressources sont invitées à donner leur avis sur le diagnostic partagé du territoire et les enjeux identifiés (documents reçus avec l'invitation à la réunion).

Stéphanie DESSY : Pour beaucoup de personnes, la bonne qualité de l'environnement est quelque chose d'acquis, la région est belle, tout va bien... alors que ce n'est pas le cas. Le grand public ne connaît pas bien l'environnement, surtout les cours d'eau (dont on ignore souvent le nom), ni les structures qui s'en occupent (Contrat de Rivière, DNF, GAL, associations...). Natura 2000 est perçu comme une contrainte alors que ce devrait être considéré comme un atout pour conserver la qualité de l'environnement, élément essentiel de l'attractivité touristique du territoire. Ces constats posés par le Contrat de Rivière rejoignent donc les conclusions des réunions de consultation.

D'une manière générale, la coordination entre les acteurs de l'environnement s'améliore, on gagne en cohérence, la concertation rentre dans les habitudes... mais tout cela reste compliqué pour des non-initiés.

La problématique des déchets, largement soulignée lors des réunions de consultation, est bien présente aussi au niveau des cours d'eau, y compris les tontes de pelouse qui polluent les eaux en se décomposant. Mais, quelle solution apporter à ce large problème... ?

Gwenaël DELAITE : Natagora est régulièrement sollicité par d'autres structures (Contrat de Rivière, Géopark...) pour organiser des balades guidées ; la communication fonctionne donc bien entre initiés. Dans cet esprit, la CLDR est une bonne opportunité pour mélanger les sensibilités et faire naître un projet commun.

Natagora constate aussi que la propreté publique est un problème général. L'association a déjà organisé des opérations de ramassage de déchets, mais les participants sont rarement les personnes qu'il faudrait sensibiliser ! Alors, la CLDR peut-elle imaginer un projet original pour améliorer la situation ?

Amélie BOUCHE : Globalement, le diagnostic du PCDR rejoint celui de l'ADL.

Au niveau du Parc d'Activités Economiques, il faut casser la spirale négative et capitaliser sur les atouts. L'ADL veut communiquer sur les entreprises du parc qui se développent et reçoivent des prix, sur le faible prix des terrains par rapport à d'autres parcs, sur l'extension prochaine...

Madame JANS explique que l'extension sera une zone mixte et artisanale, avec une attention particulière à l'aspect urbanistique et environnementale. Les cellules vides au bord de la route de Ciney sont en zone industrielle. Il y a également un problème de visuel au niveau de différentes entreprises ainsi que des difficultés dans l'entretien des abords, assuré par différents intervenants.

L'intérêt pour les circuits courts est un fait ; l'ADL soutient plusieurs projets qui vont dans ce sens (marchés, farde avec les entreprises du secteur de la construction...).

Avec le rond-point et bientôt l'aménagement du Square de l'Amicale, l'image de Rochefort-centre se modifie :

- Il faudrait profiter de ces nouveautés pour développer une nouvelle identité territoriale pour Rochefort.
- La valorisation du centre-ville passe aussi par un travail sur certaines zones de la rue de Behogne qui comptent moins de commerces (mettre en évidence le patrimoine, l'histoire...).
- Certains propriétaires de surfaces commerciales non louées demandent pour les transformer en logements. Créer un logement nécessite un permis d'urbanisme et lorsqu'il y a une demande de domiciliation la vérification est faite que tout est bien en ordre. Le permis implique de respecter différentes réglementations, y compris le fait de disposer de places de parking... Mais, au final, la commune a relativement peu de possibilités de s'opposer au projet. Peut-être que la mise en place d'un schéma de développement commercial aiderait à solutionner le problème ?

Le plateau de la gare de Jemelle est effectivement un site stratégique important pour développer des activités économiques. L'ADL a déjà eu quelques demandes pour des espaces de co-working.

Madame JANS signale que le Gouvernement wallon a lancé un nouvel appel à projet pour financer des Sites A Rénover (SAR) ; les dossiers doivent être déposés en septembre prochain. L'ancien atelier des locomotives est repris dans la liste des sites SAR en attente, mais n'est pas reconnu. Par ailleurs, les SAR subventionnent à 100 % la mise hors eau du bâtiment (murs, toiture, châssis...) mais n'interviennent pas sur l'acquisition... Le projet initial était d'y créer une salle polyvalente, mais c'est sans doute compatible avec d'autres fonctions.

L'économie dématérialisée est en plein développement ; c'est un objectif important. L'ADL a été voir plusieurs plateformes web avec des modules d'e-commerce. Mais, jusqu'ici, les prix ont été jugés trop élevés.

Pour les emplois moins qualifiés, l'ADL travaille à la mise en place de formations (technicienne de surface, aide familiale...). Mais, la mobilité est souvent un problème important pour les participants.

On assiste à un retour des initiatives économiques dans les villages. Au niveau urbanistique, Madame JANS a aussi enregistré plusieurs demandes pour de petits commerces locaux, avec le plus souvent un accueil favorable de la commune. Le règlement communal accordant des aides spécifiques dans le cadre des surfaces commerciales se limite à trois périmètres définis. L'ADL s'interroge sur la manière de soutenir les projets en dehors de ces périmètres.

L'ADL reçoit régulièrement des plaintes par rapport à la couverture GSM et internet. L'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT) teste différentes solutions techniques (et financières), mais quand le salut viendra-t-il ?

Siegrid JANS : Le Plan InterCommunal de Mobilité (PICM) reprend plusieurs fiches qui concernent Rochefort... dont le contournement. C'est une priorité, mais qu'il faut négocier avec la Wallonie. Si le projet de contournement se précise, ainsi que le rond-point à la rue du Tunnel, il s'agira alors de réétudier toute la mobilité dans le centre de Rochefort ; la commune pourrait désigner un bureau d'études dès 2018.

Les participants font part de réactions nombreuses et contradictoires : la mise en sens unique du rond-point vers l'église est-elle une bonne chose ou une mauvaise ? Comment réaménager le centre en conservant une circulation à double sens ; ne faut-il pas gagner de l'espace ? Faut-il augmenter le tarif du parage (et surtout des amendes) pour éviter certaines voitures ventouses ? Faut-il remettre la gestion du parage à une société privée qui sera alors plus sévère ? Comment limiter le trafic des poids lourds qui est de plus en plus important (à cause de la taxe kilométrique ?) et va nuire au tourisme et à l'Horeca ?...

Au lieu de taxer et règlementer, des participants plaident pour des solutions positives : améliorer la signalétique des parkings (indiquer le temps nécessaire à pied pour rejoindre le centre), sécuriser (éclairage) la ruelle qui mène au parking du Hableau, instaurer un système « shop & go » comme à Mons (1/2 heure de parcage gratuite en collaboration avec les commerçants)... sans oublier le « kiss & go » qui sera bientôt matérialisé près du night shop.

En matière de logement, Madame JANS signale qu'il n'y a pas d'opération de revitalisation urbaine en cours. Cela pourrait être une possibilité pour la rue de la Passerelle à Rochefort, mais le BEPN doit d'abord étudier les différentes possibilités. Il s'agira aussi de valoriser les ruelles, comme celle qui longe l'église et rejoint le parking en contrebas. En Préhyr, la 3^e phase du projet porté par Ardenne & Lesse va pouvoir débuter. D'une manière générale, les maisons 2 ou 3 façades ne font pas encore partie des mentalités. Pourtant, il y a un public pour de petites maisons fonctionnelles, peu énergivores... (cf. lotissement à Buissonville). De même, il y a une certaine frilosité pour développer de l'habitat contemporain, même avec d'excellentes performances énergétiques.

Pour Lessive, la demande d'abrogation du PCA a été refusée par la Région car ce PCA modifie le plan de secteur. Il faudra donc initier une autre procédure : une révision du plan de secteur selon les modalités du nouveau CoDT. Cela va allonger considérablement les délais.

Pour Madame JANS, les enjeux doivent porter sur le développement durable de l'habitat (matériaux, énergie...) et sur l'utilisation raisonnée du sol.

Alain PETIT : le diagnostic correspond aux constats faits dans le secteur touristique.

Au niveau du tourisme, il y a une bonne information et coordination entre les différents acteurs (Maison du Tourisme, Géopark, GAL RoMaNa...). L'ADL a un rôle d'interface à jouer entre les secteurs touristiques et économiques.

En matière de communication, il existe déjà beaucoup de slogans au niveau de la Région, la Province, la Maison du Tourisme... C'est donc important de travailler l'image de Rochefort dans le même sens que la Maison du Tourisme et le Géopark pour gagner en cohérence et en efficacité.

Les opérateurs touristiques investissent régulièrement (cf. sentier pédestre des Grottes de Han, domaine de Chevetogne...). Une faiblesse du secteur était l'absence d'un hôtel de grande capacité, mais cela devrait se solutionner avec le projet d'un hôtel de 120 chambres à Han-sur-Lesse.

Les transports en commun sont une des faiblesses du milieu rural. Jemelle est accessible par le train, puis des bus sont possibles vers Rochefort et Han-sur-Lesse, puis... N'est-ce pas utopiste d'imaginer le développement touristique sans voiture individuelle ? Les vélos électriques offrent de nouvelles possibilités... mais avec des limites.

Les touristes qui séjournent dans la commune de Rochefort ont un grand choix d'activités en journée, mais beaucoup moins en soirée (hors Horeca). Le Domaine des Grottes de Han va mettre en scène un vidéo-mapping, chaque soir du 3 juillet au 30 août.

Développer des activités sur les plans d'eau (Han-sur-Lesse et Rochefort) est aussi une idée intéressante.

c) Troisième temps : échange questions-réponses

Vu les échanges déjà nourris lors des tours de table précédents, les questions sont peu nombreuses.

Voici les principales informations ressorties de cet échange.

- **Dans le cadre du Géopark, le label va-t-il viser des activités existantes ou nouvelles ?**
Il s'agira d'abord de labelliser ce qui existe, via une charte et différents critères. Une vingtaine de structures sont concernées pour commencer.
De nouvelles activités pourraient voir le jour plus tard, mais l'équipe du Géopark doit d'abord s'installer, se lancer...
- **On a beaucoup parlé du patrimoine de Rochefort-centre, mais ne faudrait-il pas aussi mettre en valeur le petit patrimoine présent dans les villages ?**
Un projet de ce type figurait dans l'ancien PCDR et a permis de travailler sur les fontaines, sur les points de vue... Une publication est disponible au SI avec l'histoire de nombreux éléments du petit patrimoine.
A Marche, les membres de la CLDR ont fait un inventaire du petit patrimoine et la commune a assuré sa géolocalisation.
La valorisation du petit patrimoine est aussi une occasion d'être attentif à la nature, par exemple pour l'accueil des chauves-souris.

3. DIVERS

- Une information sur le Géopark et sur les projets du GAL RoMaNa sera organisée le 6 juin 2017 à 20h00 à Nassogne (Maison rurale), pour les CLDR de Marche-en-Famenne et Nassogne... et la CLDR de Rochefort y est conviée aussi.

Prochaine rencontre : **le mardi 20 juin à Wavreille** (salle Saint-Pierre). Il s'agira de valider la stratégie, revue à la lumière des rencontres avec les personnes-ressources, et de lancer un appel à projet sur cette base. C'est donc encore une réunion très importante... avant des vacances bien méritées.

Fondation rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1^E 6900 Marloie
084/21 98 60 famenne@frw.be



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !
Séverine SCHONNE et Alain JACQUET
Agents de développement